

École de criminologie
Université de Montréal

Session Hiver 2025

Plan de cours

CRI 2251-N Préparation aux stages

Jeudi de 08:30 à 11:30

Julie Chouinard
julie.chouinard@umontreal.ca

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention ou d'analyse. Formulation du contrat pédagogique.

Objectifs du cours

Globalement, les ateliers de préparation au stage visent à fournir à l'étudiant.e des opportunités de se questionner face à lui-même, à la pratique professionnelle et à son éventuel milieu de stage. En d'autres mots, il s'agit de le préparer afin qu'il puisse tirer le maximum de son expérience de stage dans un milieu de pratique de la criminologie.

Objectifs généraux

- Confirme et assume le choix d'un milieu de stage ;
- Revoit, complète ou acquiert les connaissances nécessaires à une bonne compréhension du milieu de stage ;
- Sur le terrain, s'informe et se sensibilise aux pratiques qui sont propres à ce milieu (évaluation initiale des personnes, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention, communications orales et écrites, déontologie, travail en équipe et en réseaux, etc.) ;
- Formule des objectifs d'apprentissage sur le plan professionnel et personnel, de façon qu'ils soient facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage ;
- Prenne conscience de ses motivations, valeurs, forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, les ateliers visent à ce que l'étudiant :

- Exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un milieu de stage particulier ;
- Prenne l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage ;
- Formule de façon spécifique ses objectifs d'apprentissage et mette en place son contrat pédagogique (c.à.d. entente tripartite visant à répondre aux besoins d'apprentissage de l'étudiant) ;
- Prépare et complète les périodes de préstage qui sont prévues dans le milieu;
- Découvre le milieu de stage, son fonctionnement général et les problématiques vécues par la clientèle desservie ;
- Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, types de communications et enjeux déontologiques propres à ce milieu ;
- Identifie les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit ce milieu ;
- Amorçe une réflexion sur son rôle d'intervenant.e, ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;
- Développe ses capacités et sa discipline d'auto-observation par la tenue d'un journal de bord.
- Participe activement aux échanges sur les différents thèmes prévus.

Approches et modalités pédagogiques

Elle repose d'abord sur la participation active de chaque étudiant.e en partageant fréquemment l'animation avec le professeur, lequel a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension des sujets de discussion abordés.

L'étudiant.e : est le principal responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage, de l'actualisation de ceux-ci et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent.

Le professeur : a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide du superviseur terrain, il a à susciter et à accompagner la démarche de développement de l'étudiant.e aux plans théorique, professionnel et personnel.

Le superviseur terrain : en collaboration avec le professeur et à partir du « vécu » sur le terrain, il a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel celui-ci fait son stage.

Visites dans le milieu de stage

L'étudiant.e devra accomplir un nombre spécifique d'heures dans son futur milieu de stage (équivalent à cinq (5) jours) **et devra assister à une variété d'activités liées à la profession**. Les visites permettront également à l'étudiant.e d'établir un lien avec son/sa superviseur.e de stage et de planifier la période d'apprentissage à venir en rédigeant un contrat pédagogique en partenariat avec celui-ci ou celle-ci.

Participation aux ateliers

L'étudiant.e aura à contribuer au développement des apprentissages du groupe en participant aux ateliers qui porteront sur différents thèmes relatifs à la pratique criminologique.

Rédaction d'un cahier de bord

Rédaction d'un cahier de bord pour permettre à l'étudiant.e de développer son autonomie et pour pouvoir tirer profit au maximum de son expérience préparatoire au stage.

Travaux pratiques liées aux thèmes abordés au milieu de stage

N.B. le cahier du stagiaire vous sera remis en début de session. Celui-ci sera utilisé comme outil de référence.

Évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Bilan de mon parcours académique	15%	6-02-25
2. Résumé global du pré-stage et faits d'observations	50%	27-03-25
3. Objectifs de stage – contrat pédagogique	20%	3-04-25
4. Participation ¹	15%	H-25

Présentation des travaux

¹ Les critères de participation ainsi que les indicateurs sont présentés à la fin du document.

1. Bilan de mon parcours académique 15%

Travail d'analyse et de réflexion sur mes connaissances acquises à ce jour dans mon parcours de formation.

- Faire une synthèse des cours suivis à ce jour pendant la formation universitaire, lors de formation.s antérieure.s en lien avec le milieu de stage des centres jeunesse (5 points);
- Expliquer vos intérêts actuels relativement à la clientèle et aux problématiques susceptibles de se retrouver en centre jeunesse (2 points);
- Identifier vos besoins de formation à combler en regard de votre milieu de stage (3 points);
- Définir votre compréhension de la supervision et vos attentes de supervision pendant la période de stage (5 points).

Travail de 4 à 5 pages, date de remise : 8 février 2025

2. Résumé global pré-stage et faits d'observations 50%

Compte-rendu critique de chacune des présences en milieu de stage ;

1. Description de chacune des 5 journées de présence dans le milieu de stage
 - Décrire l'activité ou les activités réalisées en précisant votre niveau de participation ;
 - Commenter les activités ;
 - Acquis académiques, professionnels et personnels réalisés ;
 - Difficultés/appréhensions personnelles relevées ;
 - Questionnements suscités lors de ces activités ;
 - Forme de supervision reçue.
2. Décortiquer trois faits d'observation ou situations tirés des cinq journées de pré-stage.

Pour chacun des faits :

- Identifier le contexte de la situation (quoi, qui, comment, particularités, etc.);
- Décrire les actions réalisées lors de ces situations (les réactions des clients (jeunes et/ou parents), ce qui s'est passé dans votre tête, votre raisonnement, etc.);

- Expliquer comment ça vous interpelle (ou ce que ça vous dit) par rapport à votre rôle dans la même situation, au regard de votre développement comme intervenant ;
 - Identifier un moyen concret pour améliorer votre pratique (que feriez-vous de semblable dans une situation similaire, de différent, leçon à tirer, etc.).
3. Conclusion pour l'ensemble des journées ;
- Évaluer l'impact de ce pré-stage en prévision du stage annuel ;
 - Nommer vos priorités de développement (savoir, savoir-faire, savoir-être);

Travail de 8 à 10 pages, date de remise : 28 mars 2025

3. Objectifs de Stage - contrat pédagogique 20%

Référence au cahier de stage

- Déterminer 5 objectifs de stage par catégorie : académiques (savoir), professionnels (savoir-faire), personnels (savoir-être) ;
- Les rédiger de façon claire, mesurable, réalisable et atteignable durant la période de stage ;
 - 1. En discuter avec votre superviseur de stage désigné ;**
 - 2. Les soumettre à l'approbation du professeur et prévoir faire les réajustements nécessaires ;**
 - 3. Une fois approuvé, rédiger le contrat pédagogique dans le cahier de stage puis le faire signer par le superviseur. Remettre par la suite une photocopie du contrat de stage au professeur**
- Respecter les délais accordés (dates à être déterminées selon le moment de l'assignation du milieu de stage).

Le projet de stage en tant que tel

- A) Décrivez les tâches, ou les activités d'apprentissages, qui vous seront confiées pendant votre période de stage ;
- B) Quels sont les moyens au plan pédagogique qui pourront vous aider dans votre démarche d'apprentissage en milieu de stage ;
- C) Quelles sont les ressources que le milieu de stage pourra mettre à votre disposition et qui sont de nature à favoriser l'atteinte de vos objectifs ;

L'encadrement pédagogique ou les modalités pratiques de supervision

- A) La fréquence et la durée des rencontres superviseur – supervisé ;
- B) Les moyens utilisés en supervision pour aider l'étudiant et pour l'encadrer dans sa démarche ;
- C) Les attentes de l'étudiant par rapport à la supervision ;
- D) Les attentes du superviseur par rapport à la supervision ;

Le contrat pédagogique doit être remis par courriel au plus tard le 4 avril 2025

4. Autres 15%

- Participation et contribution assidue au cours

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Cours 1 : Jeudi, 9 janvier 2025

- Présentation de l'enseignant et des étudiant.e.s ;
- Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation ;
- Consigne pour le 1^{er} travail « Bilan de mon parcours académique ».

Cours 2 : Jeudi, 16 janvier 2025

- Présentation du travail en centre jeunesse 1

Cours 3 : Jeudi, 23 janvier 2025

- Présentation sur les enjeux éthiques au sein de nos organisations ;
- Présentation du travail en centre jeunesse 2
- Consignes du 2^e travail « Résumé global pré-stage et faits d'observations » ;

Cours 4 : Jeudi, 6 février 2025

- Le développement des enfants 0-12 ans (**Elizabeth Brunet**);
- Consignes du 3^e travail « Objectifs de Stage – contrat pédagogique » ;

REMISE DU 1^{er} TRAVAIL « BILAN DE MON PARCOURS ACADÉMIQUE »

Cours 5 : Jeudi, 20 février 2025

- Intervenir en contexte en contexte d'autorité ;
- Intervenir en contexte de diversité culturelle (**conférencier à déterminer**)

Cours 6 : Jeudi, 13 mars 2025

- Approche systémique (**Patrice Fombelle**);

Cours 7 : Jeudi, 27 mars 2025

REMISE DU 2^e TRAVAIL « Résumé global pré-stage et faits d'observations »

- Bilan du cours
- Rencontres individuelles.

Cours 8 : Jeudi, 3 avril 2025

- Il n'y a pas de cours à proprement parler (je reste cependant disponible);

REMISE PAR COURRIEL DU 3^e TRAVAIL « Obj. de stage – contrat pédago. »

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Code de déontologie des étudiants en criminologie

Cahier du stagiaire

Ordre professionnel des criminologues du Québec (2015) *Code de déontologie des membres de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. Repéré à <http://ordregrim.ca/criminologues/code-de-deontologie/>*

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou

ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Critères de participation

CRITÈRES	INDICATEURS
Présence	Assiduité et ponctualité. Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales:
Contribution	<ul style="list-style-type: none"> • Soulève des questions pertinentes; • Émet des opinions; • Soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences. Démontre du respect envers les autres participants, Démontre de la tolérance aux différences,
Attitude	Respecte la confidentialité, Manifeste une préoccupation éthique, Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants. Questionne,
Interaction	Reçoit les critiques et y réagit positivement, Mets en commun les idées, Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.